

Abstraction

■ Le mot sonne comme l'extraction d'un métal à partir de son minerai, mais le latin *abstrahere* désigne plus exactement le geste de tirer à l'écart. Abstraire, c'est *considérer séparément*.

■ ■ On peut d'abord considérer une chose ou un aspect des choses à part des autres : par exemple, considérer une action *abstraction faite* des circonstances, de ses résultats, et de la personnalité de son auteur. L'abstraction a un deuxième sens, qui concerne l'origine de nos concepts. Selon Aristote, *toute notre connaissance a son origine dans la sensation*. Saint Thomas n'est certes pas plus qu'Aristote un empiriste : il pense que notre connaissance atteint vraiment l'universel ; mais il pense qu'elle l'atteint à partir de la sensation, et qu'elle le saisit à même le sensible. L'abstraction désigne alors l'acte par lequel notre intellect saisit et se représente l'unité intelligible d'une multiplicité d'abord sensible. Cette représentation est le *concept*.

Le petit enfant apprend à identifier les chaises, les fauteuils, et les tabourets, puis à les penser comme des sièges, ensuite comme des meubles, ainsi que les tables et les étagères, puis à penser ces notions les unes

comme génériques, les autres comme spécifiques, jusqu'aux notions les plus abstraites, tels le concept de concept, ou celui d'être.

La réalité de cette abstraction est attestée par un contre-exemple. Celui qui est privé d'une certaine espèce de sensations reste privé aussi des concepts qui lui correspondent. Ainsi l'aveugle-né est incapable d'avoir aucun concept de lumière ou de couleur, ni par suite des concepts d'optique ou d'esthétique picturale. Comme on dit, on ne saurait faire entendre – aux deux sens du terme – la musique à un sourd. Preuve pour saint Thomas que la pensée humaine ne s'exerce qu'en recevant son contenu de ce que l'expérience sensible lui donne à connaître. Il n'y a place chez lui ni pour l'innéisme ni pour l'apriorisme.

■■■ Sur la base de sa notion générale, saint Thomas distinguait, à la suite d'Aristote, *trois degrés* d'abstraction. Le premier caractérise l'ensemble des sciences que l'aristotélisme regroupe sous le nom de *physique*, c'est-à-dire les sciences de la nature. Celles-ci ont pour objet des *formes*, c'est-à-dire des types spécifiques d'êtres, leurs déterminations générales, et les lois qui les régissent : par exemple le lourd et le léger, ou l'animal. Or le naturaliste ou *physicien* fait assurément abstraction de la singularité des êtres qu'il étudie – les corps – en qui se réalisent ces formes représentées par nos concepts.

Mais il ne fait pas abstraction de l'existence matérielle et des conditions qu'elle impose, notamment la mobilité : en termes aristotéliens, il étudie des formes *inséparables de la matière*, et en tant qu'elles lui sont unies. Pour illustrer cela, saint Thomas reprenait à Aristote l'exemple du terme *camus* : ce qualificatif désigne une certaine courbure, qui est toujours celle d'un nez, de sorte que sa notion implique toujours celle de son sujet matériel.

La courbe peut en revanche être l'objet d'une autre considération, celle du géomètre, qui l'envisage comme une limite de la grandeur étendue. Ce deuxième degré d'abstraction – *mathématique* – consiste à concevoir des formes – figures et nombres – qui ne peuvent pas exister séparément de la matière sensible, et à les étudier comme si elles en étaient séparées. Bien qu'il n'existe pas de triangle mais seulement des objets triangulaires, le géomètre considère à part la forme triangle et en démontre les propriétés : de la matérialité, le triangle géométrique ne conserve qu'une spatialité non physique – ici l'espace plan à deux dimensions – que saint Thomas appelle, à la suite d'Aristote, *matière intelligible*. Et tandis que les êtres physiques triangulaires sont soumis au devenir qui les transforme, les propriétés du triangle en tant que tel font l'objet d'énoncés intemporels appelés théorèmes. Ainsi on peut dire du mathématicien qu'il étudie des

accidents comme s'ils étaient des substances, puisqu'il en fait des sujets d'attributs spécifiques. Mais saint Thomas ne voit dans cette abstraction aucune cause d'erreur, dès lors que le mathématicien n'a pas besoin, pour ses démonstrations, de prêter aux formes qu'il étudie l'existence séparée qu'elles n'ont pas.

Reste alors à considérer séparément des formes réellement séparées, c'est-à-dire qui existent séparément de la matière sensible, soit comme substance, soit comme propriété. C'est le troisième degré d'abstraction, par lequel Aristote avait caractérisé, au sixième livre de sa *Métaphysique*, la connaissance *théologique*, avant d'identifier celle-ci à la *philosophie première*. Ainsi, par abstraction à partir des existants sensibles, la physique étudie formellement *l'être matériel subsistant*, la mathématique un *immatériel non subsistant*, et la métaphysique, définie comme théologie, un *immatériel subsistant*.

Âme

■ Saint Thomas ne se demandait pas comme Lamartine si les « objets inanimés » ont « une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer », car il préférerait à l'oxymore poétique la cohérence que suppose la rigueur conceptuelle. Il n'y a lieu de reconnaître une âme que

là où il y a *animation*, ou inversement, parler d'êtres animés, c'est leur reconnaître une âme comme le principe essentiel qui les distingue des autres.

■ ■ La psychologie de saint Thomas n'était pas une « métaphysique du sujet », pour qui l'âme s'identifie à la conscience. La conscience est pour lui une fonction psychique particulière, qui consiste à connaître ses propres activités, et appartient donc à une âme capable d'une telle *réflexion*. L'âme intellectuelle en est naturellement douée, car, nous en faisons l'expérience, il y a une connaissance intellectuelle des activités de l'intellect, autant que de celles des sens et de l'imagination, tandis que les facultés sensibles sont incapables de connaître leurs propres opérations.

Saint Thomas était pourtant loin de réserver hâtivement la conscience à l'homme, du fait que certaines bêtes nous donnent par leur comportement des indices de ce qu'elles possèdent mémoire, imagination, et sentiment. Or si nous ne pouvons pas voir notre acte de vision, nous avons le sentiment de sentir, tout autant que le concept de sensation. Aristote appelait *sens commun* la faculté d'éprouver un tel sentiment. Il est clair que beaucoup de nos actions sont commandées par des appréciations qui en relèvent – par exemple l'estimation d'une distance pour ajuster un saut. Saint Thomas dénomme *cogitative* la capacité de former de

tels jugements implicites sur des situations singulières envisagées dans leurs aspects concrets. Et chez certaines bêtes, qui n'ont pas la raison mais n'agissent jamais bêtement, Thomas veut qu'on reconnaisse une faculté équivalente qu'il dénomme *estimative*.

C'est pourquoi il répugnait moins que beaucoup de modernes à attribuer une âme aux bêtes, jugeant que les fonctions psychiques, conscientes ou pas, résultent d'une forme d'organisation qui ne caractérise pas l'homme en particulier, mais le vivant en général. Celui-ci a en effet pour propriété de maintenir tout à la fois son unité individuelle et sa structure spécifique par le moyen du renouvellement constant de sa matière. Cette propriété prend d'abord chez les plantes la forme de vie que nous dénommons *végétative*, laquelle reste présente chez les animaux, qui exercent en outre une vie *sensitive*, voire *motrice*, et enfin *rationnelle*, dans le cas de l'homme. À chaque type de vie correspond une âme, un degré de psychisme incluant les précédents.

Thomas pensait comme Aristote que toutes ces aptitudes sont l'effet d'un certain degré d'organisation de la matière. Mais ce qui distingue un aristotélicien d'un matérialiste, c'est qu'après avoir reconnu le rôle causal essentiel de la forme, c'est-à-dire du principe structurel d'unité organisée, il ne fait pas comme si ce dernier n'existait pas, en réduisant l'être organisé à sa matière. Aussi n'hésitait-il pas à affronter ceux qui

le soupçonnaient d'encourager le matérialisme, ni à définir l'âme comme *forme du corps organique*. Cette définition s'applique à tous les vivants, ce qui a pour conséquence que l'anthropologie thomiste est éloignée de tout dualisme. L'âme et le corps ne sont pas deux choses distinctes, comme si le second pouvait subsister sans la première. L'homme n'est pas la réunion d'une chose pensante et d'une machine corporelle. Il n'est pas non plus une exception dans la nature, un « empire dans un autre empire ».

Quant à l'âme humaine, qui l'intéressait moins comme naturaliste que comme moraliste et théologien, saint Thomas s'employait à défendre l'affirmation de son immortalité naturelle en montrant qu'elle est une forme non seulement *substantielle*, mais *subsistante*, c'est-à-dire capable d'exister indépendamment du corps qu'elle informe. Lisant dans le traité *De l'Âme* que seule une âme douée d'une activité propre pourrait avoir une subsistance propre, que l'intellect est quelque chose de l'âme, et que son activité est irréductiblement transcendante à celles des sens, qui supposent le fonctionnement des organes corporels, Thomas n'avait pas de peine à attribuer à Aristote l'affirmation de l'immortalité de l'âme intellectuelle individuelle, qu'il reprend à son compte.

La mort n'en est pas moins pour lui un état violent auquel l'âme répugne naturellement, et d'autant plus vivement qu'elle exerce une vie consciente de ses actions

et de ses fins. C'est que, même capable de transcender le temps en pensant *sub specie aeternitatis*, l'âme humaine est créée avec la vocation naturelle d'informer un corps. Aussi l'espérance surnaturelle de la résurrection, objet d'une foi fondée sur le fait de la résurrection de Jésus, donne-t-elle à la vie humaine un sens que la sagesse philosophique ne suffisait pas à lui apporter.

Notons que cette résurrection n'est pas pour saint Thomas une réincarnation, mais la restauration définitive de la personne dans un statut et une présence à la fois charnels et, dans le cas du bienheureux, glorieux, c'est-à-dire resplendissant pour les autres de l'éclat de la gloire divine.

■■■ À Jean-Louis Servan-Schreiber qui l'interrogeait sur TF1, Henri Laborit déclarait : « On comprend maintenant que, dans un organisme vivant, il y a une structure qui n'est, comme l'a dit Wiener, ni masse ni énergie, qui réunit les éléments massiques, énergétiques, les atomes, les molécules, etc. [...] Cet individu est donc fait d'informations qui ne se pèsent pas, qui ne sont pas matière, qui ne sont pas énergie, et de matière et d'énergie. » Avec la touchante illusion de faire une découverte, on ne saurait mieux accrédi-ter la valeur scientifique de la définition thomiste de l'âme.